

La géographie de l'habitat rural, l'architecture et l'invention de la région : L'exemple de la Bretagne, 1910-1948.

Daniel Le Couédic

Volume 36, Number 98, 1992

La géographie humaine structurale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022266ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022266ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

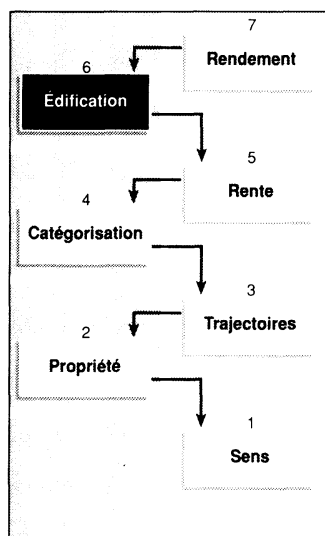
[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Couédic, D. (1992). La géographie de l'habitat rural, l'architecture et l'invention de la région : L'exemple de la Bretagne, 1910-1948. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98), 215-233. <https://doi.org/10.7202/022266ar>

Article abstract

On January 15, 1790, the French National Assembly decreed that the old provinces were to be carved up into 85 *departements*. But the new districts were soon to be criticized both by those who contested any idea of uniformity and those who claimed the new set up was irrational. There were heated arguments in 1851 about a new division, the region, which is still a hot issue. The word came from geography, then geographers became involved. To define the boundaries of new districts and to make sure these corresponded to permanent features of landscape, several elements were selected, among them rural housing. Geographers had to face the folk arts experts and architects. According to the evolution of architecture, geography, folk studies, the approach to the issue varied from purely scientific to ideological, but it was never quite proved that housing could help define both an area and its people.



La géographie de l'habitat rural, l'architecture et l'invention de la région: L'exemple de la Bretagne, 1910-1945

Daniel Le Couédic
 Institut de géoarchitecture,
 Université de Bretagne occidentale,
 6, avenue Le Gorgeu,
 29283 Brest, Cedex,
 France

Résumé

Le 15 janvier 1790, l'Assemblée nationale française instituait 83 départements en lieu et place des anciennes provinces. Ce système ne tarda pas à être contesté par les réfractaires à toute idée d'uniformisation, comme par ceux qui dénonçaient le peu de rationalité de la nouvelle organisation. Un débat intense débuta en 1851, qui n'est toujours pas éteint. Il visait à introduire un nouvel ordre territorial fondé sur la région. Ce mot était emprunté aux sciences géographiques alors en plein essor, qui s'en trouvèrent impliquées. Parmi les discriminants qui furent envisagés pour déterminer les limites de ces nouvelles circonscriptions, puis pour leur assurer une stabilité paysagère, figura la maison rurale. Circonspects, les géographes eurent à ce propos à connaître la concurrence des folkloristes et la surenchère des architectes. Au gré de l'évolution de ces disciplines, comme des occasions fournies par les circonstances historiques, la question oscilla de la démarche scientifique à l'idéologie, laissant tout un chacun incertain quant à la capacité d'une architectonique à traduire de façon concomitante une communauté et un territoire.

Mots-clés: Architecture, Bretagne, département, déterminisme, folklore, France, géographie, maison, rationalité, région, tradition.

Abstract

Geography, Architecture and the invention of the Region: the case of Brittany

On January 15, 1790, the French National Assembly decreed that the old provinces were to be carved up into 85 *départements*. But the new districts were soon to be criticized both by those who contested any idea of uniformity and those who claimed the new set up was irrational. There were heated arguments in 1851 about a new division, the region, which is still a hot issue. The word came from geography, then geographers became involved. To define the boundaries of new districts and to make sure these corresponded to permanent features of landscape, several elements were selected, among them rural housing. Geographers had to face the folk arts experts and architects. According to the evolution of

architecture, geography, folk studies, the approach to the issue varied from purely scientific to ideological, but it was never quite proved that housing could help define both an area and its people.

Key Words: Architecture, Brittany, *département*, environmentalism, folk, France, geography, housing, rationalism, region, tradition.

DIVISER SANS DÉSUNIR

Un des effets majeurs de la Révolution française fut certainement la suppression des anciennes provinces et, le 15 janvier 1790, la nouvelle division du territoire en 83 départements. L'abandon des *Généralités*, l'abolition des franchises, l'uniformisation des procédures, l'identique représentation du pouvoir central en chaque partie de la nation ressortissaient bien sûr à l'urgence d'une pacification mais, plus encore, à un idéal de justice et de progrès caractéristique des Lumières, qui traquait les différences comme autant d'archaïsmes nuisibles¹.

Il ne fallut pas plus de 50 années pour que survinssent de toutes parts des contestations argumentées du nouvel ordre territorial. Aux voix des nostalgiques de l'Ancien Régime se joignirent bientôt celles des tenants d'une rationalité prétendument négligée par un découpage trop hâtivement imaginé et mis en œuvre de façon peu judicieuse. Après Consulat, Empire et Restaurations, encouragés par le rétablissement d'un régime républicain qui pouvait paraître un second départ, deux projets furent conçus en 1851. Ils proposaient la substitution de nouvelles circonscriptions au cadre départemental: 21 souhaitait Béchard, 25 espérait Raudot. Quelques grands noms de la pensée vinrent à la rescousse. En 1854, Auguste Comte préconisa un «système de politique positive» reposant sur 17 intendances. Dix ans plus tard, Frédéric Le Play osa à nouveau avancer le mot «province», appelant de ses vœux une «réforme sociale de la France» qui en reconnaîtrait 13. En 1871, enfin, le parlement était saisi pour la première fois d'une proposition de loi qui amorçait une longue suite de tentatives législatives visant à corriger l'œuvre des Constituants (Charles-Brun, 1911, pp. 272-299).

Cette intense activité conceptuelle ne pouvait évidemment pas rester sans influence sur la gestation de la nouvelle école géographique française. Au vaste dessein de doter leur science d'un outil capable de favoriser la synthèse descriptive du globe, ses initiateurs ajoutèrent donc cette forme de travaux pratiques que constituait la division de la France en régions. Souvent sollicité par ceux qu'on appelait désormais les «régionalistes» et qui, en mars 1900, s'étaient regroupés dans une Fédération régionaliste française, Paul Vidal de La Blache (1843-1918) devait s'exécuter en 1910. L'exercice n'était pas sans inconvénient et comportait le risque de déplaire dans un milieu qui avait jusque-là, en évitant de trop fines introspections, donné abusivement l'illusion d'un front uni. L'écrivain Charles Le Goffic (1863-1932), membre fondateur en 1898 de l'Union régionaliste bretonne, avait remarquablement exprimé la situation en disant du régionalisme qu'il était «un terrain vague où toutes les opinions se trouvaient à l'aise et chez soi parmi d'autres» (Le Goffic, 1902, p. 379).

Vidal de La Blache pouvait s'appuyer sur les nombreuses thèses qu'il avait suscitées et souvent dirigées. Son article dans la *Revue de Paris* (1910) ne fut toutefois pas une simple synthèse. Il donna d'emblée un inattendu satisfecit à la division départementale et se félicita qu'elle eût «mis un terme à des revendications particularistes, très sensibles encore dans les Cahiers de 89». Cette entrée en matière plaçait résolument le travail dans le ressort d'un nationalisme français inquiet de voir renaître des velléités séparatistes dans certaines des anciennes provinces. Le géographe ne niait pas pour autant la variété dans ce qu'il nommait la «psychologie de la France», mais il précisait aussitôt: «si toutefois il est permis de parler d'une vie normande, bretonne, lorraine ou provençale, c'est dans la mesure où elle est susceptible de se plier aux conditions modernes».

La proposition de découpage qui suivait se fondait sur l'existence de «villes régionales», «initiatrices d'unité» et créatrices de solidarité. Observateur ému de la «personnalité géographique de la France», Vidal de La Blache faisait fi, pour en assurer la sauvegarde, de toute sentimentalité pour ses composantes et, à leur égard, se montrait même un impitoyable technocrate, planiste avant l'heure, adepte de la «stricte spécialisation des contrées». Nulle révérence chez lui pour l'histoire, ce «passé aboli», et pas le moindre intérêt pour le pittoresque: la Bretagne en faisait les frais qui, derrière l'expression «région de Rennes», se trouvait réduite à quatre départements et devait, avec la Loire-Inférieure, céder Nantes, la cité de ses ducs (Vidal de La Blache, 1910).

En dépit de l'immense respect qu'il avait pour son maître, Camille Vallaux se défia immédiatement d'une telle solution. Pourtant, aucune nostalgie pour les provinces d'Ancien Régime n'habitait ce jacobin anticlérical, solidaire des mesures radicales prises à l'encontre des particularismes. Seulement, il avait consacré sa thèse à la basse Bretagne, une terre sans grande ville, et enseignait à Brest dont le rôle régional tardait singulièrement à s'affirmer. Après un hommage rendu aux Constituants de 1790, il proposa hardiment de se défaire des départements et prit une liberté que Vidal de La Blache ne pouvait, pensait-il, qu'accorder à ceux qui se consacraient aux contrées boudées par l'industrie: elle conduisait à une région bretonne réduite au territoire celtophone. S'excusant presque de son audace, il expliquait:

«Je ne suis pas embarrassé pour dire mon opinion sur la langue bretonne. Je ne crois ni à son expansion, ni à son avenir [...]. Mais je considère l'idiome breton comme un fait qu'il n'est pas possible de rayer d'un trait de plume. Une organisation régionale, largement et sagement comprise, ne doit pas l'ignorer [...]. Il n'y a aucun intérêt majeur à faire la chasse au breton: l'unité française est assez solide pour n'avoir pas à craindre cette survivance. Il y a tout intérêt, au contraire, à montrer aux Bretons que la France sait tenir compte de tout ce qui fait leur autonomie régionale, depuis le paysage jusqu'aux dialectes celtiques» (Vallaux, 1912, p. 13).

LA MAISON TYPE

Avec la langue, Vallaux réhabilitait l'homme de spiritualité et de communion et même, à mi-mots, la race dont André Siegfried devait exciper pour affirmer l'existence d'une «vraie Bretagne» limitée au pays bretonnant (Siegfried, 1913). Et puis, en considérant le paysage, il redonnait toute son importance à un domaine essentiel des études géographiques, mais regardé avec méfiance dans les milieux scientifiques pour avoir trop souvent servi les tenants discrédités d'un déterminisme simpliste. Les sociétés savantes ainsi que les associations à vocation culturelle et artistique, marquées souvent du poids des aristocrates et d'un clergé très actif, lui portaient en revanche un intérêt tout particulier et en faisaient un élément privilégié de leurs argumentaires de délimitations régionales. À beaucoup, le paysage apparaissait même le seul juge qu'on pût évoquer: produit millénaire du dialogue entre nature et culture, il aurait témoigné de la relation fructueuse entre Dieu et les hommes. Des hommes heureusement soumis à la volonté divine tant qu'ils avaient été guidés par les «autorités naturelles» que la Révolution avait brisées: l'idéologie, on le voit, affleurait derrière cette conception, comme elle sourdait, à l'opposé, dans les propos de Vidal de La Blache regrettant le trop peu d'enthousiasme égalitariste des *Cahiers de doléances* de 1789. La Bretagne fut un parfait terrain d'affrontement pour les champions de chacun de ces camps.

La propension qu'y avaient les érudits à construire une histoire nationale conduisant à une province aux frontières évidentes trouvait un remarquable appui dans une géologie qui semblait plaider leur cause. La grande variété de la région bretonne s'organisait en effet selon des linéaments parcourant la province d'ouest en est, comme désireux de l'unifier. La langue, la langue seule faisait dramatiquement problème, qui opposait les parties occidentale et orientale. Vint alors, dans ce milieu, l'idée de mettre en avant l'unique élément qui pût être élevé à la même dignité que l'idiome, reflétant l'homme et sa terre, le sol et le climat, la façon de vivre et la manière d'exprimer sa différence: la maison du paysan.

Les rationalistes ne purent traiter par le mépris ce discriminant qui, jouant d'une apparence souvent trompeuse et surtout de l'affectivité, menaçait de s'imposer. Il revint à Albert Demangeon d'apporter une réfutation. Il le fit au lendemain de la Grande Guerre, après une période d'intense activité en matière de découpage régional. Le 25 octobre 1915, un décret avait instauré des Comités consultatifs d'action économique superposés aux Régions militaires. Le 5 avril 1919, ces comités étaient devenus les civils Groupements économiques régionaux. Le 10 août 1916, à l'initiative cette fois du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, étaient nés les Comités régionaux des arts appliqués. Le prétexte économique avait fait adopter pour la Bretagne les limites recommandées par Vidal de La Blache, tandis que les arts appliqués avaient conduit à une radicale dissociation de ses départements baignés par l'océan et de ceux du littoral de la Manche. Aucune de ces initiatives n'avait donné satisfaction et pas une concession obtenue par la suite ne devait calmer les esprits. La polémique était donc vive quand Demangeon prit la plume en 1920.

Pour combattre le déterminisme direct, il n'en était pas moins adepte d'une géographie sans mystère. La maison rurale, expliqua-t-il, traduisait une économie. Libre de ses actes, l'homme avait l'initiative. Il était seulement contraint par l'inertie de son groupe et le cadre étroit des possibilités que lui offrait la nature, ce qui expliquait la diversité collectivement manifestée. Reprenant le concept de «maison type» forgé par Alfred de Foville, Demangeon confirmait la possibilité de classer les maisons rurales, mais en se gardant bien d'associer exclusivement une catégorie à une région (Foville, 1894). Seuls le plan et les fonctions qu'il accueillait avaient retenu son attention: l'aspect de l'édifice, qui faisait de la maison un élément majeur du paysage, lui paraissait trompeur et secondaire, inapte à établir les grandes lois qu'il entendait tirer de son étude. Tout à son intérêt pour la distribution du contenant, il négligeait pareillement le contenu mobilier qui, au contraire, retenait particulièrement l'attention des folkloristes dont la discipline commençait à se structurer. Seuls s'y attardaient, suggérait-il, le promeneur en quête de pittoresque et le régionaliste militant qui ne voulait voir que ce qui servait sa cause. L'exemple de la Bretagne le confirmait dans sa certitude:

«À la lande bretonne, aux petits champs enclos de murs en pierre sèche, aux levées de terre plantées d'ajoncs, aux chaumières basses et sombres construites en schiste ou en grès, nous associons les vieilles alcôves en bois sculpté où se superposent les lits, les armoires de chêne aux ferrures brillantes, les écuelles grossières avec leurs couverts de bois, le lourd pétrin où se préparent les miches de pain noir, la cheminée où fument les jambons [...]. Tous ces objets familiers, qui nous paraissent tenir de l'essence même de la vie quotidienne, disparaissent les uns après les autres. La personnalité foncière de l'habitation rurale ne se compose pas de ces éléments qui changent et qui passent; elle émane surtout de l'ordonnance interne des bâtiments qui est née des besoins agricoles» (Demangeon, 1920, p. 356).

Demangeon, en quelques lignes, tranchait dans un débat que les architectes ouvraient à peine. Sommés par les régionalistes et par les touristes sans cesse plus nombreux à rechercher l'exotisme rural, de s'inspirer de l'aspect jugé typique des anciennes maisons paysannes, eux aussi affirmaient maintenant vouloir préserver le visage des provinces. Le géographe voyait un élément stable et riche en signification dans le programme de l'édifice. Il jugeait contingents les formes engendrées et le décor qui venait s'y greffer. Au contraire, une part croissante de l'intelligentsia admettait les évolutions inéluctables des modes de production comme des genres de vie, mais jugeait essentielle la préservation des paysages et notamment de l'aspect familier du domaine bâti. Persuadée que l'esprit habitait les pierres et qu'un décor faisait la pièce, elle souhaitait non seulement protéger mais aussi reproduire ce qu'elle tenait pour caractéristique des régions et indispensable à la survie d'une âme. À peine avait-on entrepris l'étude de l'existant qu'il fallait se mêler à l'action (Vigato, 1990).

LE RÉGIONALISME ARCHITECTURAL

Une première position réunissait ceux qui exacerbaient les différences présumées des anciennes provinces pour, étrangement, mieux affirmer l'unité de la

France. La nation tirait sa force, assuraient-ils, de cette diversité sublimée, de ce puzzle aux pièces miraculeusement emboîtées, qui était la preuve d'une unité prédestinée. Le plus zélé soutien de cette façon d'envisager l'esthétique des habitations rurales était incontestablement Léandre Vaillat. Ce chroniqueur et romancier avait pressenti dès avant guerre l'avenir d'une architectonique inspirée des maisons vernaculaires. Attaché à démontrer la validité de son intuition, il avait visité la Bretagne en 1913. Tout à sa dévotion pour le ciel et la terre, les forces qu'il déchaînait et les ressources qu'elle offrait, Vaillat n'avait que mépris pour le paysan qui, pourtant, avait su faire œuvre si parfaite. L'évoquant, ce n'était plus l'être de chair qu'il louait, mais la merveilleuse mécanique qui l'asservissait. Le pseudo-déterminisme géographique, sur lequel il appuyait sa démonstration, retirait à l'homme — éphémère, imparfait, changeant — le mérite de sa maison pour l'attribuer à la nature, éternelle, parfaite, imperturbable. Son périple breton avait fait découvrir à l'écrivain «le granit qu'on tire en abondance du sol même et qui donne à la maison une couleur en harmonie avec le paysage, l'appareil de pierre qui lui communique un aspect robuste, les lignes horizontales calmes qui continuent les lignes du terrain, les ouvertures, l'élévation, les cheminées, le toit dont l'orientation, la forme [étaient] dictées par les vents» (Vaillat, 1913, p. 283). Cette conception était généralement partagée dans les milieux régionalistes; elle devait d'ailleurs apparaître explicitement dans un point du programme élaboré en novembre 1919 par l'association *Mouez ar vro* (1919, p. 1), qui affirma péremptoirement: «le style c'est moins l'homme que l'emplacement».

Vaillat avait été nourri aux différentes sources du pittoresque rustique. Son régionalisme architectural ne pouvait pas être confondu pour autant avec celui qu'on entretenait dans l'aristocratie et qui n'avait d'autre but que d'immobiliser le paysage pour immobiliser la société. Lui se gardait bien de postuler l'achèvement de l'histoire et ne se contentait aucunement de rétrospectives. Son choix était surtout dicté par la volonté de mettre en branle une machine de guerre contre les académismes. La maison paysanne, à l'hygiène près, lui paraissait avoir été une meilleure servante de la commodité que tout édifice marqué d'un style savant. Son refus d'une esthétique posée a priori ouvrait la voie à un fonctionnalisme dont les progrès devaient ensuite l'effrayer.

La précocité de sa réflexion avait justifié sa nomination comme commissaire des expositions qui marquèrent l'aboutissement d'un concours d'architecture lancé en 1916 pour imaginer la façon dont il conviendrait de reconstruire les régions dévastées par la guerre. Plus d'un millier de propositions avaient été émises. Elles avaient eu en commun de reproduire les traits extérieurs ordinairement considérés comme typiques des anciennes architectures paysannes: les compétiteurs avaient pensé favoriser ainsi le renouveau d'un esprit régional un moment enfoui sous les ruines. Mais elles avaient aussi entériné, sans regimber, les volontés de modernisation de la production exprimées par le ministère de l'Agriculture, plans types à l'appui. Demangeon fut très critique devant cette consultation où l'architecte s'évertuait à masquer par d'habiles dessins de façade les profondes transformations de plans voulus par des technocrates. Dévoilant un nouvel aspect de sa réflexion, il se félicita des réticences paysannes à se plier aux nouvelles dispositions qu'on imposait à leurs exploitations. Il y vit une excellente

démonstration de ce qu'il faudrait appeler l'«inertie de la mémoire». Selon le géographe, la maison découlait de la rencontre d'un contexte et du libre arbitre d'une communauté animée par la nécessité de produire. La maison type s'extirpait d'un ensemble de solutions rationnelles; elle n'était pas inéluctable; au contraire, elle relevait d'un choix dont les raisons demeuraient souvent obscures. Avec une parfaite honnêteté intellectuelle, au risque pourtant d'affaiblir la portée de son credo rationaliste, il faisait une concession, sur le mode conditionnel toutefois:

«La maison ne serait pas seulement le fruit du milieu local; elle contiendrait en elle-même des apports extérieurs, des traces de parenté éloignée, des reflets d'influences générales. Dans la répartition géographique d'un type de maison, il y a des causes qui échappent à l'observation actuelle et aux lois du déterminisme local; pour l'expliquer, il faut faire appel sans doute à des relations historiques et à des courants de civilisation» (Demangeon, 1920, p. 375).

Dans ces conditions, qu'une administration voulût substituer une implacable logique productiviste à une lente et mystérieuse alchimie sociale et peut-être ethnique, lui paraissait la négation du régionalisme véritable et une intolérable violence que le déguisement de la maison en un décor présumé suffire au maintien d'une identité, ne pouvait faire oublier. Pesant ses mots, Demangeon parla d'une «erreur profonde».

Évidemment, la réflexion ne pouvait se cantonner à la maison paysanne qui, seule, avait retenu l'attention du géographe, dans un article pourtant consacré à la plus large notion d'habitation rurale. Certes, elle était encore largement majoritaire et le faible dynamisme de la construction ne menaçait pas encore son hégémonie. Néanmoins, sans cesse davantage, la maison construite pour villégiaturer ou pour s'installer l'heure venue de la retraite après une vie de labeur urbain s'insinuait dans les campagnes avec, bien sûr, une prédilection pour les communes littorales. En dépit de cet état de fait, le paysan demeurait une référence obligée: comme seul occupant légitime du domaine rural pour les uns et, pour les autres, comme sanctuaire incarné d'une tradition qui appartenait à tous les originaires d'une région. Sa maison eût été l'étalon pour jauger l'art national que pensaient pouvoir revendiquer les provinces les plus réfractaires aux politiques d'assimilation de la France «une et indivisible». Évoquer l'art permettait en outre de déplacer le débat, de renvoyer l'analyse géographique à l'histoire et de s'installer sur un terrain bien plus ouvert et plus subjectif que celui de la statistique.

LE GÉNIE NATIONAL

En 1920, quand paraissait l'article de Demangeon, un autre texte dû à Georges Ferronnière, un architecte nantais, vint nettement trancher dans un débat où la raison menaçait d'être débordée par les passions. Se souvenant fort opportunément qu'il était aussi docteur ès sciences, l'auteur avait saisi une occasion que lui avait offerte la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne pour donner une véritable leçon d'épistémologie. Il s'agissait de commenter les actes de la 81^e session du Congrès archéologique de France, recueil qui s'achevait par une

contribution en forme d'interrogation que son auteur, Roger Grand, avait intitulée *Considération sur l'art breton. Y a-t-il un style breton?* Cette question, sans réponse satisfaisante dans l'ouvrage, suggéra à Ferronnière un préalable sémantique. Il lui semblait en effet que l'incompréhension et la confusion, qui prévalaient dans le débat sur les choses de l'art et de l'architecture, relevaient avant tout d'un mauvais usage des mots et donc des concepts. Pour tenter de démêler l'écheveau, il s'appuya sur l'*Encyclopédie de l'architecture* de Planat et s'attarda à définir *génie national* et *art national*, puis à distinguer *art* et *style*. En manière de résumé, il écrivit:

«Chaque race a un idéal qui lui est particulier, qui lui est propre: c'est son *Génie national*. Pour exprimer cet idéal particulier, ces tendances spéciales, chaque race a un *art national*, d'autant plus distinct que les tendances en question — et aussi les besoins résultant des conditions naturelles — sont plus particulières. Cet art varie suivant que varient les besoins et les tendances, orientés par les influences extérieures et intérieures qui viennent à dominer. Le *style* est l'*expression caractéristique propre aux besoins dominants d'une époque*» (Ferronnière, 1920, p. 151).

Notons que les conditions naturelles n'étaient évoquées qu'entre tirets et que les besoins ne se trouvaient nullement inscrits dans l'ordre du biologique. En quelques lignes, Ferronnière annonçait les propositions théoriques qu'André Leroi-Gourhan devait expliciter plus tard et côtoyait la psychanalyse naissante. Il restait cependant à montrer en quoi les postulats énoncés expliquaient le passé et demeuraient opératoires en Bretagne, au XX^e siècle. Avoir utilisé — en songeant à elle — les mots de race et de nation l'inquiétait d'ailleurs. Il s'en excusait tout en se justifiant:

«On peut baser la race sur des caractères ethnographiques, sur le langage et aussi sur la communauté des conditions religieuses, politiques ou économiques. Ces conditions, lorsqu'elles persistent longtemps, et l'isolement de la région aidant, arrivent assez vite à créer par sélection une véritable race ethnographique aussi nette que les races naturelles les plus anciennes» (*ibid.*).

Mais voilà, la Bretagne n'avait pas d'unité ethnographique et Vallaux, on s'en souvient, en avait profité pour nier qu'elle existât, sinon dans le réduit bas-breton. Ferronnière en convenait mais, au contraire du géographe, s'attardait sur un apparent paradoxe: «Ses habitants, quelle que [fût] leur origine locale, se reconnaissaient lorsqu'ils étaient hors de leur province, à un caractère, à des goûts, à une forme d'esprit particuliers». En bon scientifique, il ne voulait pas remiser ce fait et ne pouvait pas davantage admettre qu'il reposât sur du sable. Pour concilier le ressenti et la rationalité, l'architecte nantais, à l'instar de Ratzel, en revenait alors au sol mais sans adhérer à l'idée d'un déterminisme simple et direct. Le sol, le climat, la végétation: «l'ensemble de ces propriétés forment le pays [das Land]. Mais lorsqu'on parle de «notre pays», s'y ajoutent ce que l'homme a créé et les souvenirs qui y sont enracinés. Si bien qu'un concept originairement purement géographique prend le sens d'un lien spirituel et sentimental entre les habitants du pays et leur histoire» (Ratzel, 1987, p. 61).

Trouvant alors un fil que Demangeon eût pu dévider, Ferronnière en arrivait à la conclusion que le mystérieux ingrédient qui garantissait la communauté

bretonne était l'«unité économique du pays», englobant villes et campagnes. Elle seule avait été capable de maintenir durant des siècles une unité politique suffisamment forte pour imposer «des besoins, des aspirations et des idées communs» à des peuples hétérogènes mais ayant choisi une situation, un climat et des ressources leur convenant conjointement. Le *génie national* des Bretons était la conséquence de cette complexe réaction à l'équilibre dynamique entre nature offerte et culture construite, opérée grâce au catalyseur économique. Les implications venaient ensuite en cascade: il existait bien un *art breton* accueillant, selon les circonstances, des styles conjoncturels, apatrides, qui prenaient cependant une couleur bretonne par l'entremise du structurel *génie national*. En conséquence, il n'y avait nulle obligation de respecter un corpus de références et le paysan ne pouvait pas plus que le citadin se targuer de détenir un quelconque primat.

Cette pensée trouva son épanouissement grâce à l'efficace relais de deux architectes, Maurice Marchal et Olivier Mordrelle, qui construisirent la doctrine d'un moderne mouvement nationaliste breton opposé en tous domaines aux principes des régionalistes et à leurs attitudes, qu'ils ravalèrent au rang de simagrées. Dès 1924, Marchal rompait sèchement avec les nostalgiques d'un ordre évidemment révolu et choisissait, pour cible privilégiée, les littérateurs, les artistes et les architectes qui tiraient un plaisir morbide de la contemplation des ultimes éclats de la société paysanne traditionnelle ou de ses traces déjà effacées:

«Ces ruines sont si belles, si belles, qu'ils reviennent chaque an voir les dernières chapelles, les derniers villages, les dernières maisons, entendre les dernières chansons. Chaque an ils en emportent pieusement quelques dépouilles, confondus que le peuple qui créait cela ne crée plus rien, que la grande inspiration séculaire soit disparue. Alors on prononce lentement «terre du passé», refermant par cette phrase le cercueil du cadavre. On accuse l'unification moderne, on maudit le progrès impitoyable. C'est faux» (Marchal, 1924, p. 442).

Une Bretagne consacrée terre du passé — qu'il fût authentique ou reconstitué — ne pouvait être qu'un rêve des ennemis de l'autonomie régionale, qu'un projet insidieusement centralisateur. Marchal n'en doutait pas, qui dénonçait le piège tendu par le «francophile et [...] l'imbécile». Le salut, pensait-il, résidait au contraire dans une nouvelle jeunesse que seule la modernité laissait entrevoir, une modernité économique et artistique. Mordrelle surenchérisait, appelant à «tuer la vieille Bretagne». L'inébranlable confiance de ces deux auteurs en l'existence du *génie national* breton les poussait à s'offrir à tous les vents du changement, sans craindre d'être emportés. Mais ils ne renonçaient aucunement à l'idée d'une coïncidence entre un territoire, qu'ils voulaient patrie, et une architectonique. Ils niaient simplement au passé tout droit de s'imposer à l'avenir. Pour eux, le mouvement moderne en architecture était un formidable ébranlement qui remettait chacun en position de départ. L'originalité nationale saurait à nouveau se faire valoir, mais sous de nouvelles formes inimaginables au sens plein du terme; elle viendrait, promettaient-ils, à son rythme, en son temps, teinter subtilement ce qui se ferait sur la *tabula rasa*. Les architectes n'auraient ni à le vouloir, ni à le provoquer par un quelconque artifice: cela les dépassait.

RÉGION, PATRIE, FÉDÉRATION

En 1929, alors que Marchal livrait à nouveau sa certitude aux lecteurs de la revue d'art *Kornog*, Vallaux, maintenant installé à Paris, tendait vers une même conclusion dans le cadre d'une plus large réflexion et sans partager le moins du monde les idéaux du jeune architecte:

«Sans doute, en triomphant des entraves de la géographie, les hommes ne se sont pas uniformisés. Pour remplacer les entraves et les limitations disparues, surgissent d'autres entraves, d'autres limitations et d'autres diversités: mais celles-ci sont de plus en plus inhérentes aux exigences et aux besoins collectifs matériels ou moraux des sociétés humaines, et surtout elles intéressent *des parties de plus en plus étendues de la surface terrestre* et non plus d'étroits cadres régionaux [...]» (Vallaux, 1929, p. 171).

Était-ce à dire que 17 ans après l'avoir émis, Vallaux renonçait à son souhait d'une région basse-bretonne? Probablement, mais il y avait une autre façon d'intégrer cette idée d'un permanent élargissement des territoires à prendre en compte. Plutôt que de reconsidérer les limites très lentes à se reconfigurer des domaines où se manifestait un *génie national*, on pouvait se contenter de les considérer comme les mailles d'une toile dépassant le contexte français. L'adhésion à l'idée fédérative permit à certains, dont Marchal, de concilier un moment ces apparentes contradictions. Ce nouvel engagement favorisa de surcroît la découverte d'une pensée trop souvent présentée comme s'étant exclusivement consacrée aux arts plastiques et à l'architecture: celle de Le Corbusier. L'architecte suisse, au début des années 1930, portait en effet un intérêt tout particulier à l'organisation des territoires et avait d'ailleurs contribué au lancement de la revue *Plans* qui s'en préoccupait. Les positions modernistes adoptées par les nationalistes bretons en faisaient de possibles alliés: au nom des *Groupes Plans*, Philippe Lamour fut chargé de nouer des relations avec leur parti.

Cet avocat opportuniste tint cependant à marquer immédiatement la différence qui éloignait encore le fédéralisme européen et l'autonomisme des Bretons. La région, expliquait-il, «cette unité qui [constituait] une entité cohérente, ayant ses centres économiques, routiers, ferroviaires, ses marchés logiques, ses besoins et intérêts propres, [était] souvent aussi une nation naturelle, ayant sa race, sa langue, sa culture, sa tradition»². À la façon naguère de Vidal de La Blache, il insistait sur l'aspect matérialiste qu'on avait coutume de négliger en Bretagne. Le différend ne portait encore que sur l'ordre des facteurs. Il devint plus sérieux lorsque *Plans* s'essaya à des travaux pratiques. Deux géographes, proches des idéaux de la revue et partageant ses principes, y présentèrent des projets de partition de l'Europe en régions. Et, bien sûr, les notions de race, de culture et de langue, sans être tout à fait négligées, ne furent appelées qu'en second pour confirmer des limites déduites essentiellement des manifestations économiques. Victor Deznai, un professeur de l'Université de Timisoara spécialisé dans les réseaux de villes, additionna la Bretagne historique, la Vendée et une partie des Charentes pour constituer une *Région 87* commandée par Nantes (Deznai, 1932). L'Italo-Suisse Aldo Dami, quant à lui, définit une *Région 22* dont Rennes eût été la capitale, en amputant

la Bretagne de la Loire-Inférieure. Dami, pourtant, n'ignorait rien de l'attachement des Bretons à l'intégrité de leur ancienne province: en 1930, lors de sa parution, il s'était enthousiasmé pour l'ouvrage de Maurice Duhamel, *La question bretonne dans son cadre européen* (figure 1).

La production et les échanges supplantant le *génie national*, ses fondements et ses manifestations, voilà qui ne pouvait que heurter ceux qui, tout en adhérant aux principes fédératifs, n'entendaient pas abjurer leur foi nationaliste. *Régions patries, régions naturelles* ou *régions économiques*: il en était de toutes sortes, répliqua Mordrelle. Point n'était besoin de nier certains concepts pour imposer une préférence, mieux valait «consacrer ce qui [était]» (Mordrelle, 1934, p. 69).

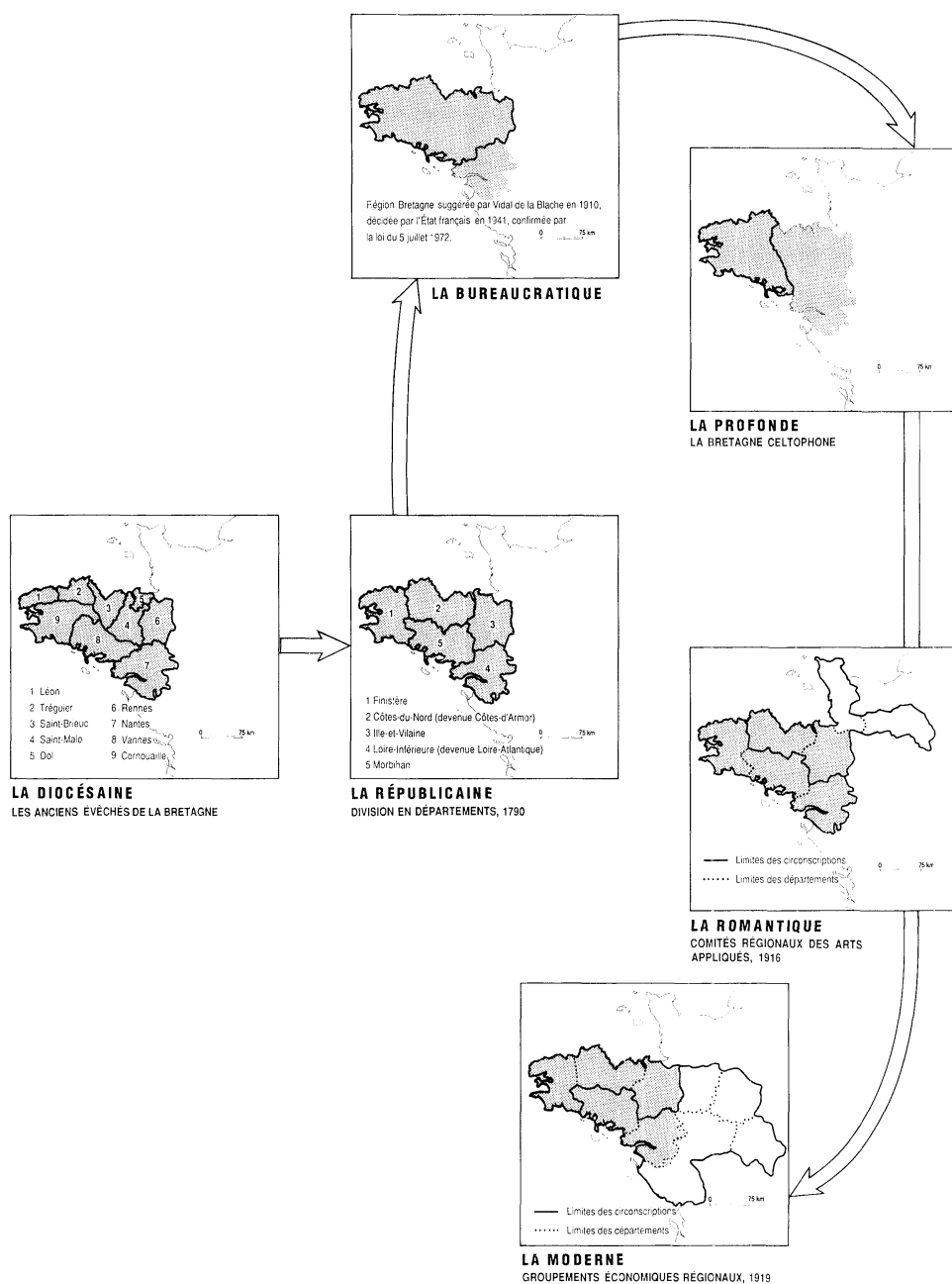
L'ARCHITECTURE ET LA REPRÉSENTATION RÉGIONALE

Ce débat occupait bien des architectes, mais leurs arguments ne faisaient plus guère appel à l'architecture. Les prolégomènes à l'Exposition universelle prévue pour 1937 à Paris devaient opérer comme un rappel à l'ordre. Très tôt, le Commissariat général de la manifestation exprima son intention de promouvoir la France au travers d'une représentation en grandes régions définies de façon prétendument rationnelle: on parlait notamment d'un ensemble nord-ligérien associant Bretagne, Maine, Anjou, Touraine et Normandie. Un congrès préliminaire, organisé en avril 1935, montra l'impopularité de cette formule et convainquit d'en changer: de 8 régions on en vint à 17 puis, insensiblement, de compromis en transactions, à 27! Rapidement constitué pour se mêler de l'affaire, le Comité breton réussit dans ce contexte à briser des chaînes qu'on croyait solides: la Loire-Inférieure put un instant se libérer de la V^e Région économique pour s'associer à la VI^e et, ainsi, redonner à la province une intégrité que lui refusait la technocratie.

À cette difficulté de délimiter allait s'ajouter celle de représenter: c'était en effet par un pavillon que chaque région devait se manifester. Dans l'enceinte de l'Exposition, la géographie et l'architecture allaient donc sceller leurs retrouvailles. Jean Couture, un délégué de l'Association provinciale des architectes français, formula une proposition qui, adoptée, eût enfin permis un débat sur pièce. Il souhaitait «une section réservée aux provinces françaises» où chacune aurait présenté ses deux visages, le traditionnel et le moderne, par l'entremise de deux bâtiments, une réplique d'architecture ancienne et un pavillon moderne mais d'esprit régional. Ainsi, pensait-il, tout eût contribué à démontrer que les provinces pouvaient évoluer sans perdre l'essentiel de leurs différences, que l'architecture révélait mieux que tout (Couture, 1932). Ingénument, Couture proposait la juxtaposition de deux taxinomies qu'une relation bivalente aurait liées et qui s'en seraient trouvées mutuellement légitimées: le rêve des régionalistes, la tentation des ethnologues séduits par l'idée de sauvegarder une tradition, la crainte des géographes, la pomme d'une discorde pour les architectes. En fait, la typologie

Figure 1

L'INVENTION DE LA BRETAGNE



architecturale est souvent entachée par un insidieux dédoublement de cette nature, par une équivalence approximative aux conséquences considérables. Lorsqu'elle quitte l'heuristique pour se mêler de préconiser une action, de la soutenir ou de la sanctionner, elle se pare fréquemment de l'aura de la science pour cautionner ce qui n'est plus que scientisme. Autrement dit, mise au service d'une doctrine, elle prétend abusivement conférer une neutralité objective à ses invocateurs. Il en est ainsi des typologies construites à l'issue d'un travail de recensement et de classement systématique de spécimens dont l'existence fut incontestable. Il en va évidemment de même pour celles, plus fallacieuses, qui sont tirées de l'impression, du souvenir ou de la nostalgie, installées dans un imaginaire d'autant plus trompeur qu'il recèle une part de vérité (Le Couédic, 1991).

La représentation bretonne épousa quasiment le schéma de Couture sans convaincre de sa pertinence. On put ainsi voir, côte à côte, un pavillon audacieux s'essayant avec beaucoup de liberté à l'interprétation de quelques traits des architectures vernaculaires, utilisés parfois à la manière de citations, et, flanquant un de ses pignons, la réplique d'un caboulot de marins aperçu sur le port de Roscoff. Une salle du pavillon principal était consacrée au folklore. Joseph Gauthier, un peintre, qui, ayant glissé à l'ethnologie, était devenu conservateur du Musée des arts appliqués de Nantes, avait été chargé de l'organiser. Ardent soutien du régionalisme architectural et désireux, lui aussi, de jeter des ponts entre les productions traditionnelles et les chantiers à venir, il inaugura à l'occasion un processus de réduction typologique promis à d'innombrables développements. Triant parmi les spécimens les plus divers que recelaient les campagnes, guidé par la certitude que l'accumulation de détails effectivement typés, mais ordinairement isolés, donnait un modèle caractéristique d'une aire géographique, Gauthier exposa les maquettes de ce qu'il tenait pour les archétypes de l'habitat traditionnel breton: *la maison finistérienne* et *la maison morbihannaise*. Ainsi maniée hors de toute rigueur, l'ethnologie de la maison confirmait la qualité d'un découpage en départements qui aurait miraculeusement coïncidé avec les aires de répartition que notre conservateur pensait avoir déterminées.

À l'occasion de l'Exposition, le tout nouveau Musée des arts et traditions populaires (A.T.P.) entendit se manifester et démontrer sa capacité à guider une action. Avec l'aide d'un comité où figurait justement Gauthier, il organisa le 1^{er} Congrès international du folklore. Du 23 au 28 août, de nombreux conférenciers vinrent à Paris expliquer comment, selon eux, le passé pouvait et même devait nourrir le présent. La question d'une architecture régionale ne manqua pas de provoquer le débat et presque la querelle. Pour les besoins de la cause, Demangeon actualisa son article de 1920. Sans véritablement réorienter son propos, il en tempéra la sécheresse matérialiste par quelques phrases qui, de façon inattendue, le rapprochèrent de ceux qui l'avaient cru leur contempteur. Ainsi, s'éloignant de ses anciennes certitudes, il donna quitus aux régionalistes sur un point: «les influences naturelles s'[exprimaient] aussi d'une manière pittoresque dans le choix des matériaux de construction, ce qui [pouvait] faire dire que l'habitation [était] un élément du paysage naturel» (Demangeon, 1932, p. 45). La concession, certes faite dans la circonlocution, était de taille. L'historien Marc Bloch (1886-1944) n'eut pas

cette faiblesse. Il dénonça fermement tous les classements fondés sur l'aspect. «On ne saurait, sans beaucoup de réserves, parler de types régionaux. Dans le même village, des types différents répondant à des conditions de vie différentes, coexistent fréquemment», crut-il nécessaire de rappeler (Bloch, 1932, p. 71).

DU RELEVÉ AU CHANTIER

Arnold van Gennep, le fameux ethnologue, mit un terme au débat en déclarant que ressusciter la maison paysanne ancienne serait «lui faire subir une dégradation pire que la mort». Peut-être ébranlé et craignant sans doute d'être associé aux plus nostalgiques des régionalistes, Rivière se rapprocha aussitôt de Le Corbusier, qu'il savait intéressé par les architectures paysannes. En 1926, l'architecte s'était même longuement attardé sur les maisons bretonnes du littoral trégorrois, les disant «exactes comme la marée qui monte est exacte» (1926, p. 85). Pour autant, Le Corbusier ne nourrissait pas l'intention de les pérenniser; il voulait seulement en comprendre la leçon afin de doter la société industrielle, à son tour, d'une tradition.

La communauté de vue entre le chantré des Temps nouveaux et le conservateur du Musée des A.T.P. trouva à se concrétiser pendant la Seconde Guerre mondiale. Rivière, en effet, saisit l'occasion que lui offrait le Commissariat à la lutte contre le chômage, institué par l'État français le 2 juin 1941, pour obtenir la création de plusieurs «chantiers intellectuels», dont le 1425 consacré à l'habitation rurale. Le Corbusier fut consulté à chaque étape de sa définition. Profiter de cette importante campagne de relevés graphiques des bâtisses antérieures à l'ère industrielle semblait l'occasion d'extraire enfin la substance d'une tradition régionale faite architecture. Mais, à supposer que ce projet ait été viable, sans doute les promoteurs de cette exploration péchèrent-ils par excès d'opportunisme et de précipitation. Loin de se soumettre aux lentes décantations qu'imposent les démarches authentiquement scientifiques, ils entendirent profiter des circonstances — les destructions de la guerre — pour soutenir immédiatement une action.

L'architecture, pourtant, entraînait sur le terrain très peu sûr des doctrines. Elle aurait nécessité un luxe de précautions et, surtout, qu'on prît son temps. Or, après quelques jours seulement de formation, les enquêteurs, généralement inexpérimentés, furent invités à se mettre en quête de bâtisses caractéristiques des territoires parcourus, avec la consigne de songer à l'usage qu'on pourrait tirer de leur travail dans les reconstructions à venir. La plaquette de route, qu'on leur remettait au moment de partir, expliquait:

«Des ruines recouvrent à nouveau des provinces naguère dévastées; des provinces épargnées depuis des siècles ont été meurtries. Cependant une France nouvelle veut retrouver sa route à la lumière des traditions, restaurer la paysannerie et sauver la santé physique et morale de ses enfants, par une politique de la maison [...]. La solution apparaît alors dans une synthèse qui respecte les traditions dignes de survivre, tout en donnant satisfaction aux besoins de la civilisation moderne. C'est pourquoi, pour remplir leur tâche, tous les architectes appelés à bâtir en

France doivent, avec un esprit résolument novateur, posséder une exacte et profonde connaissance de la France bâtie d'autrefois [...]. Il s'agit qu'elle lui donne matière à réflexion sur la façon dont les bâtisseurs d'antan résolvaient, avec les moyens matériels qui étaient à leur disposition, les problèmes qui se posaient à eux, en tenant compte des conditions locales du moment telles que les coutumes, le genre de vie, le climat, etc.» (Délégation générale à l'équipement national, 1941, pp. 4-5).

Ainsi donc, à 25 ans de distance, l'histoire se répétait ou peu s'en fallait. En 1916, le travail d'inventaire de la Commission d'études pour les reconstructions rurales dans les régions dévastées par la guerre avait préludé au «concours ouvert entre les architectes français pour la création de types d'habitations rurales», lancé par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. En 1941, une «enquête sur l'architecture régionale» débutait quand germait l'idée de «concours d'études provinciales», dont quelques régions françaises, la Bretagne notamment, bénéficièrent en 1942.

En 1916, les régionalistes parlaient haut et fort à la Chambre des députés et nombre d'observateurs pensaient que les manœuvres sur le terrain de l'architecture préludaient à un nouveau découpage de la France. La paix revenue, et malgré l'incessante pression de la Fédération régionaliste française, rien de décisif n'était intervenu en la matière. Dès 1940, le maréchal Pétain avait promis la résurrection des provinces et un comité avait même été constitué pour en étudier les modalités. Cette fois, il ne fallut pas attendre la fin des hostilités pour voir l'entreprise avorter. Arrivé aux affaires, l'amiral François Darlan donna toute satisfaction aux plus centralisateurs de ses conseillers. Il créa bien 18 régions administratives, mais sans recourir à d'autre discipline que l'art de gouverner.

LA FIN DES ILLUSIONS

Les géographes se tenaient désormais sur une étonnante réserve, laissant la part belle aux ethnologues et aux architectes tout à leur désir de découvrir les arcanes de la région. À la fin de 1937, peut-être édifié par le tumulte du 1^{er} Congrès international du folklore, Demangeon avait profité d'un ouvrage de diffusion populaire pour désengager clairement sa discipline. Après avoir commenté les «maisons des hommes, de la hutte au gratte-ciel», il avait annoncé la disparition prochaine de la «maison de type géographique», «issue des indications et des contraintes de la nature», et l'avènement d'une habitation née «des progrès de la civilisation». Nul regret chez lui, nulle nostalgie, aucun désir d'encourager le régionalisme architectural dans son désir de pérenniser les différences, pas un mot sur le possible surgissement de nouvelles spécificités. Au contraire, Demangeon en venait à penser que des effets bénéfiques pouvaient découler de l'abolition des caractères particuliers, qu'il avait pourtant si longtemps traqués: «Il semble que, pour la maison comme pour le vêtement, la nourriture, le mobilier, les véhicules, le cinéma, la T.S.F., il naisse une civilisation qui rapproche les mœurs de toutes les

nations et qui, espérons-le fermement, contribuera à rapprocher aussi les esprits» (Demangeon et Weiler, 1937, p. 121).

Pour la dernière fois, en 1939, il avait évoqué les maisons rurales, mais à propos des musées de plein air, ne les considérant plus que comme riches témoins de temps révolus (Demangeon, 1939, pp. 33-35). Sa disparition, le 25 juillet 1940, empêcha qu'il prît part au développement des entreprises de Rivière. En revanche, l'annonce d'une renaissance des provinces et l'ébranlement du dogme d'une France une et indivisible réveilla quelques ardeurs. Fidèle à son habitude, la Bretagne offrit encore un éclairage spécial de la question.

En effet, la tactique, que Wilfred D. Halls a nommé de «l'épine dans le flanc», avait conduit l'Allemagne occupante à tolérer l'action des nationalistes bretons, laissant envisager un possible destin autonome. Les géographes préoccupés par la Bretagne eurent alors l'occasion de confronter l'apport de leur discipline et leurs convictions de citoyens. Évidemment, leurs positions divergèrent. Le Beauceron Vallaux, revenu depuis 20 ans déjà de sa première opinion selon laquelle l'unité française n'était plus menacée, vitupéra contre toute tentative bretonne de retrouver une personnalité distincte, en quelque formation que ce fût. Séduit au contraire par les perspectives qui se dessinaient, le Sénéan André Guilcher — qui avec le soutien notamment du Rennais Maximilien Sorre engageait une thèse secondaire consacrée à l'habitat rural — s'employa à déjouer le pronostic de Demangeon sur l'inévitable avènement d'une civilisation universelle (Guilcher, 1950). En adhérant à l'Institut celtique de Bretagne, il afficha sa certitude que la Bretagne existait, qu'elle comprenait indéniablement la Loire-Inférieure, bien qu'elle lui eût été administrativement retirée, et qu'elle pouvait prétendre à un destin caractérisé par une production originale des choses de l'esprit. Un jeune cartographe s'activait dans cette importante association: Jean Poupinot, qui entreprit la réalisation d'un atlas historique destiné à soutenir l'unitarisme breton (Hervé et Poupinot, 1986)³. Cette position demeurera celle d'une majorité de géographes qui, même contraints de limiter leurs études à une région de quatre départements, ne manqueront jamais de rappeler leur attachement à une «Bretagne intégrale». Toutefois, désormais tournés résolument vers la ville, ils n'évoqueront plus guère la maison rurale pour soutenir leur revendication (Le Rhun, 1970; Phlipponneau, 1970).

Durant le conflit, les architectes trouvèrent également à se diviser sur cette question. Ayant vu leur ordre professionnel organisé avant la constitution des préfectures régionales, ils bénéficiaient d'une circonscription commandée depuis Rennes, qui réunissait les cinq départements issus de l'ancienne province. Les Ligériens trouvèrent à s'en plaindre, admettant des «affinités ethniques» avec le reste des Bretons, mais arguant de la géographie pour justifier leur désir d'un autre contexte. Comme Vidal de La Blache naguère, ils pensaient que «la région [partait] du centre» et, pour eux, incontestablement, Nantes avait l'importance et la capacité requises pour voir un territoire s'organiser autour d'elle. Bien sûr, les architectes proches des mouvements nationalistes ou simplement régionalistes tenaient à une «Bretagne intégrale» et réfutaient cette conception et surent le faire savoir notamment par l'entremise de leur confrère James Bouillé qui siégeait au Comité

consultatif de Bretagne, un organisme créé auprès de la préfecture de la région rennaise afin d'apaiser les déçus de la politique régionale de Vichy.

La confusion était rendue plus flagrante par les circonstances de la guerre, mais ne pouvait lui être entièrement imputée. En fait, deux prétentions s'effondraient simultanément. La première avait consisté à croire suffisante, pour traiter de la question régionale, l'alliance de la science et de la technocratie. La seconde résidait dans cette impression, faite certitude chez certains, que la maison était un discriminant d'ordre supérieur dans les entreprises de délimitation et qu'elle pouvait, de surcroît, être manipulée à souhait.

*
* *
*

Rien depuis lors n'est venu apporter de nouvelles clés. Le 5 juillet 1972, une loi portant sur la régionalisation de la France a confirmé la partition de 1941, ne laissant que quatre départements à une Bretagne qui ne l'admet toujours pas. En 1977, le Conseil régional de l'Ordre des architectes de Bretagne a perdu la part ligérienne de sa circonscription. Nantes cependant n'y a rien gagné, puisque la Loire-Atlantique — ex-Loire-Inférieure — dépend depuis du centre d'Angers. La même année, une loi sur l'architecture a institué, dans chaque département, un Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement: la plupart de ces C.A.U.E., pendant quelques années, ont prêché pour ce que leur bulletin de liaison avait nommé «la bonne architecture régionale contemporaine». Leur ardeur en la matière semble s'être bien atténuée. En 1981, l'ethnologue Jean-Michel Guilcher (1981), par un article désormais de référence, a fait admettre l'impossibilité d'une coïncidence des aires de manifestation des différents indicateurs ethnographiques. En 1985, la publication, exploitation enfin faite, des relevés d'architecture rurale effectués 40 ans plus tôt dans le cadre du chantier 1425, a révélé l'étonnante diversité des types bretons et donné tardivement raison à Marc Bloch (Le Couédic et Trochet, 1985). En 1985 encore, le Congrès national des ruralistes français a débattu des «nouveaux modèles et des nouveaux usages de l'habitat rural», sans ouvrir véritablement de nouvelles voies. Aussi, la remarquable analyse faite par Ferronnière en 1920 nous paraît-elle toujours constituer le meilleur cadre théorique pour aborder la délicate question de l'architecture dans son rapport à la région. Avoir constaté qu'aucun type de maison ne pouvait caractériser la Bretagne, sans cesser de pressentir qu'elle entretenait une relation particulière avec l'architecture, l'avait conforté dans l'impérieux désir de théoriser. Ses propositions constituent une invite salutaire à changer de niveau d'analyse et, selon la formule de Claude Lévi-Strauss, à «substituer à la connaissance illusoire de réalités impénétrables, la connaissance — possible celle-ci — des relations qui les unissent» (Droit, 1991, p. 2).

NOTES

- 1 Le député Guillaume Thouret, dans son rapport du 29 septembre 1789 destiné au Comité de Constitution chargé de la réorganisation géographique, réduisait l'Ancien Régime au règne de l'arbitraire et de la fantaisie, puis proposait un découpage du pays en 100 carrés de 18 lieues de côté, les départements, chacun étant ensuite divisé en 9 cantons de 36

lieues carrées. Jugé excessif, son projet fut écarté mais témoigne remarquablement des préoccupations et de l'esprit d'alors.

- 2 Philippe Lamour, cité dans Fédéralisme et autonomie. In *La Bretagne fédérale*, 23 septembre 1932, n° 9, p. 1.
- 3 Poupinot, devenu chargé d'études à l'OREAM de Nantes-Saint-Nazaire en 1966, tenta de reprendre son combat et réalisa à cette fin, en 1970, un dossier cartographique intitulé *Connaissance de l'espace régional* dont l'administration préfectorale interdit la diffusion.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOCH, M. (1938) Types de maison et structure sociale. In *Premier Congrès international du folklore, Paris, 2-3 août 1937. Travaux*. Tours, Arrault et Cie, pp. 71-72.
- CHARLES-BRUN, J. (1911) *Le régionalisme*. Paris, Bloud et Cie.
- COUTURE, J. (1932) L'Exposition de 1937. In *Bulletin officiel de l'Association provinciale des architectes français*. Juillet 1932, n° 7, pp. 242-243.
- Délégation générale à l'équipement national. Service des chantiers intellectuels et artistiques (attribué 1941). *Enquête sur l'architecture régionale. Instructions pour les enquêteurs du chantier 1425*. Paris, Bernard frères, s.d.
- DEMANGEON, A. (1920) L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types. In *Annales de géographie*, vol. 29, n° 161, pp. 352-375.
- (1937) Essai d'une classification des maisons rurales. In *Premier Congrès international du folklore, Paris, 2-3 août 1937. Travaux*. Tours, Arrault et Cie, pp. 44-48.
- (1939), Maisons rurales et musées de plein air. In *Folklore paysan*. Paris, Nouvelle Série, pp. 33-35.
- DEMANGEON, A. et WEILER, A. (1937) *Les maisons des hommes de la hutte au gratte-ciel*. Paris, Bourrellet et Cie.
- DEZNAI, V. (1933) Cartes des régions de l'Europe. In *Plans*, vol. 3, n° 1, pp. 3-5.
- DROIT, R.-P. (1991) Entretien avec Claude Lévi-Strauss. In *Le monde*, 8 octobre, p. 2.
- DUHAMEL, M. (1929) *La question bretonne dans son cadre européen*. Paris, André Delpech.
- ER GEDOUR (pseudonyme d'Olivier MORDRELLE) (1934) Les jeunes révolutionnaires parisiens. In *Stur*, nos 1-2, p. 69.
- FERRONNIÈRE, G. (1920) L'art breton. In *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome I, pp. 151-157.
- FOVILLE, A. de (1894) *Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types*. Paris, Ernest Leroux.
- GUILCHER, A. (1950) L'habitat rural à Plouvien. Brest, *Le Télégramme*.
- GUILCHER, J.-M. (1981) Régions et pays de danse en Basse-Bretagne. In *Le monde alpin et rhodanien*, pp. 33-47.
- HERVÉ, R. et POUPINOT, Yann (pour Jean) (1986) *Atlas historique de Bretagne*. S.1, Éditions historiques de Bretagne.
- LA BRETAGNE FÉDÉRALE (1932) *Fédéralisme et autonomie*. N° 9, 23 septembre, p. 1.
- LE CORBUSIER (1926) Un standart meurt, un standart naît. In *Almanach d'architecture moderne*. Paris, Crès, pp. 83-90.
- LE COUÉDIC, D. (1991) Le caporalisme architectural ou la typologie à la merci du scientisme. In J.-C. Croizé et al. *Recherches sur la typologie et les types architecturaux*. Paris, L'Harmattan, pp. 18-27.
- LE COUÉDIC, D. et TROCHET, J.-R. (1985) *L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes. Bretagne*. Paris, Berger-Levrault.
- LE GOFFIC, C. (1902) *L'âme bretonne*. Paris, Champion.

- LE RHUN, P.-Y. (1970) Présentation géographique de la Bretagne. *Les Cahiers de l'histoire*, 89 (fév.-mars): 4-6.
- MARCHAL, M. (1924) La beauté bretonne. *Breiz atao*, 67 (7): 441-442.
- MORDREL, Olier (pour Olivier MORDRELLE) (1924) La genèse d'une Bretagne moderne. *Breiz atao*, 69 (9): 467-469.
- MOUEZ AR VRO (1919) Notre programme. *Arts breton et celtique*. N° 8, 8 novembre, p. 1.
- PHILIPPONNEAU, M. (1970) *Debout Bretagne*. Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne.
- RATZEL, F. (1987) *La géographie politique*. Paris, Fayard.
- SIEGFRIED, A. (1913) *Tableau politique de la France de l'ouest sous la troisième République*. Paris, A. Colin.
- VAILLAT, L. (1913) La maison en Bretagne. *L'art et les artistes*, 16: 281-284.
- VALLAUX, C. (1912) La division régionale appliquée à la Bretagne. *La Dépêche de Brest*, Brest.
- _____ (1929) *Les sciences géographiques*. Paris, Félix Alcan.
- _____ (1908) *Tableau géographique de la France*. Paris, Hachette.
- _____ (1910) Régions françaises. *Revue de Paris*, 6: 821-849.
- VIGATO, J.-C. (1990) *Le régionalisme dans le débat architectural en France, de 1900 à 1945*. Brest, Institut de géoarchitecture, Université de Bretagne occidentale, thèse de doctorat inédite.
- VOVELLE, M., éd. (1988) *L'état de la France pendant la révolution (1789-1799)*. Paris, La Découverte.

(Acceptation définitive en avril 1990)

CARTOGRAPHIE

Conception:

Louise Marcotte
Andrée G. Lavoie

Réalisation:

Andrée G. Lavoie

Photomécanique:

Serge Duchesneau